

Habiter les territoires intermétropolitains demain : Le projet politique de l'AILB à horizon 2050

Mai 2022

1 Un renouvellement de l'offre de logements

1. S'adapter aux nouveaux modes de vie et aux enjeux sociétaux

- a. Diversifier l'offre de logements
- b. Encourager la capacité des logements neufs à évoluer et la restructuration du parc existant
- c. Développer un habitat favorable au vivre-ensemble (inclusif, partagé, participatif, intergénérationnel, etc.)
- d. Définir une stratégie de peuplement au sein du parc locatif social et en favoriser l'occupation de courte durée

2. Adopter des modes de production différents, plus sobres

- a. ... en vue d'une artificialisation des sols raisonnée
- b. ... en vue d'une empreinte carbone réduite et d'un soutien à l'économie locale (exemple : matériaux et opérateurs locaux)
- c. en vue d'une approche globale du projet (coût de production et coût de fonctionnement)

3. Utiliser l'habitat comme partie prenante de la transition écologique

- a. Proposer des habitats peu consommateurs d'énergie et faibles émetteurs de gaz à effet de serre
- b. Inciter à la production d'énergie et au captage du carbone dans la production neuve comme au sein du tissu existant
- c. Encourager le recours aux matériaux ressourcés et au réemploi

4. Prendre soin du patrimoine

- a. Conserver et rénover l'habitat traditionnel à forte valeur patrimoniale
- b. Veiller à l'insertion paysagère des nouveaux développements

2 Une identité rurale affirmée

1. S'inspirer des caractéristiques du tissu existant (formes, gabarit, etc.) pour penser les nouveaux développements
2. Renforcer la proximité entre lieu de production et lieu de consommation (imbrication des fonctions dans l'usage des sols, circuits courts d'alimentation, d'énergie et de matériaux de construction, etc.)
3. Réaffirmer la culture villageoise (interconnaissance, entraide, mutualisation, fête, etc.)
4. Conforter la proximité à la Nature (centre-bourgs et espaces publics végétalisés, proximité entre espace de production agricole et secteurs d'habitat, etc.)

3

Un cadre de vie amélioré

1. Préserver le socle agro-naturel

- a. Préserver les paysages et leurs composantes agro-naturelles
- b. Maintenir voire développer l'outil de production agricole
- c. Protéger et renforcer la biodiversité (habitats, trames, etc.)

2. Repenser les centralités

- a. Développer l'offre de commerces, services et équipements à proximité des lieux d'habitation
- b. Veiller à la mixité fonctionnelle des tissus habités (exemple de fonctions : habiter, travailler, consommer, se ressourcer, etc.)
- c. Consolider les petites villes par la production d'une offre de logements en centre-bourg

2. Encourager l'évolution des pratiques de mobilité

- a. Proposer des aménagements et une mixité fonctionnelle facilitant les mobilités douces (marche à pied et vélo)
- b. Engager et/ou poursuivre les échanges avec les autorités organisatrices des transports pour développer une offre de transports en commun (train, car) en cohérence avec les développements résidentiels
- c. Encourager un usage plus performant de la voiture à l'aune des enjeux environnementaux (covoiturage, véhicule à énergie non fossile, etc.)

4. Réinvestir les espaces publics

- a. Concevoir et animer les espaces publics comme lieux communs de rencontres et de pratiques (sportives, culturelles, festives, récréatives, etc.)
- b. Co-construire et gérer les espaces publics de demain avec les habitants et les usagers

4

Des pratiques transversales systématisées

1. Renforcer la puissance politique publique

- a. Mobiliser les différents outils existants pour maîtriser le devenir du territoire (de la négociation avec les opérateurs à l'aménagement en régie)
- b. Faire de l'AILB un lieu d'échanges, de retours d'expériences et de formation entre pairs
- c. Suivre – évaluer – observer

2. Nouer des partenariats et co-construire

- a. Rechercher la complémentarité au sein de l'AILB et avec les communautés de communes limitrophes
- b. Cultiver les liens avec les métropoles et les grandes agglomérations
- c. Définir un nouveau cadre de travail avec les opérateurs de l'aménagement et de l'habitat

3. Soutenir l'innovation

- a. Être accueillant aux initiatives
- b. Expérimenter
- c. Favoriser le cycle « recherche – application – évaluation » dans une démarche itérative

4. Accompagner le changement dans un souci de bienveillance et d'efficacité

Contact

contact@allianceintermetropolitaine.fr

06 66 99 80 04

Retrouvez les documents et la conférence sur :

www.alliance-intermetropolitaine.fr/thematiques/4-habiter.html